



Éliminer sans souci Solution de branche «e-cigarettes»

Selon l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA), les personnes qui mettent en circulation des appareils électriques sont tenues de les reprendre. Le retour et le recyclage des e-cigarettes – en particulier des e-cigarettes à usage unique – ne sont pas encore mis en œuvre de manière uniforme dans la branche et ne sont pas financés de manière solidaire. Il en résulte des taux de collecte très faibles des produits hors d'usage et une mauvaise image dans la branche, qui est régulièrement reprise par les médias.

Qu'est-ce que la solution de branche «e-cigarettes»?

La solution de branche «e-cigarettes» permet à ses membres de résoudre facilement toutes ces obligations et offre un processus standardisé pour la collecte, le transport et le recyclage des e-cigarettes. La solution de branche «e-cigarettes» est financée par une contribution anticipée de recyclage (CAR) calculée selon les principes de l'économie de marché. Celle-ci est une taxe à la consommation et est donc transférée de l'importateur au commerce et du commerce au consommateur. Le financement du recyclage est donc supporté par le consommateur. Avec une solution de branche «e-cigarettes», le secteur s'engage clairementen faveur d'une élimination des e-cigarettes respectueuse de l'environnement et profite de nombreux avantages largement visibles du système de reprise.

Quelle est la valeur ajoutée pour vous en tant que fabricant/importateur?

Sécurité

- Garantie d'une élimination des e-cigarettes respectueuse de l'environnement
- Processus standardisé pour la collecte, le transport et le recyclage des e-cigarettes
- La taxe d'élimination anticipée (TEA) obligatoire pour les porte-accumulateurs (CHF o.o5), intégrés dans les e-cigarettes et les supports d'accumulateurs, est déjà incluse dans le tarif SENS

Convenience

- Convenance pour les commerçants et les consommateurs grâce à une collecte nouvellement mise en place dans toute la Suisse et à un ramassage dans les points de vente.
- Vaste réseau de collecte dans environ 3'000 points de vente d'e-cigarettes et plus de 750 points de collecte SENS.
- Retour simple pour les commerces tenus de reprendre les produits et les fabricants au moyen d'Vape Recycling Bags par voie postale.
- Processus uniforme et simple pour la saisie de leurs déclarations sur le portail SENS.

Financement solidaire

- Toute la branche profite d'un financement sûr et avantageux avec un tarif CAR. Le montant du tarif CAR est calculé sur la base du taux de collecte de l'année précédente et des efforts de communication pour la sensibilisation. Un ajustement du tarif est effectué une fois par an, toujours en début d'année. Les tarifs sont indiqués dans la liste des tarifs et des appareils SENS des cigarettes électroniques.
- Le tarif comprend la communication et la sensibilisation au recyclage des e-cigarettes dans toute la Suisse, la collecte au point de vente, le transport et le recyclage professionnel en Suisse.
- Le tarif CAR peut être entièrement transféré au consommateur.

Communication

- Travail de RP ciblé pour renforcer l'image du secteur.
- Communication ouverte et renforcement de la visibilité des membres de la solution de branche.
- Une certification et donc un avantage en termes de communication grâce à une affiliation au système de reprise reconnu en Suisse.
- La distinction de la solution sectorielle par un label pour une utilisation en ligne et hors ligne.





Qui peut adhérer à la solution de branche pour les «e-cigarettes»?

L'adhésion en tant que partenaire contractuel à la solution de branche «e-cigarettes» est possible pour toutes les entreprises qui fabriquent des e-cigarettes en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein ou qui les importent dans ces pays. L'obligation d'annoncer et de payer les taxes auprès d'INOBAT est couverte par une adhésion à SENS eRecycling.

Soutenu par la SVTA

La Swiss Vape Trade Association (SVTA) s'efforce de promouvoir le vapotage électronique en tant qu'alternative sérieuse à la consommation de produits du tabac traditionnels et fait de l'information face à la manipulation de l'opinion par des organismes publics. L'objectif de l'association est de participer à la sécurité des consommateurs et de faire un travail d'information. L'association recommande une adhésion à la solution de branche de SENS eRecycling et est convaincue de l'importance d'un recyclage professionnel et d'une large sensibilisation en tant que responsabilité commune de la branche.

www.svta.ch

Qui est SENS eRecycling?

SENS est l'experte suisse du recyclage durable des appareils électriques et électroniques usagés ainsi que des sources lumineuses et des luminaires, du photovoltaïque et des batteries de traction pour l'industrie et les véhicules. Depuis plus de 30 ans, elle exploite avec succès un système de reprise des appareils électriques et électroniques dans toute la Suisse. Les prestations fournies par le système de reprise SENS sont financées par une contribution anticipée de recyclage (CAR) conforme au marché.

www.erecycling.ch

Contact

Contactez-nous pour un entretien de conseil sans engagement. Nous sommes à votre disposition!

SENS eRecycling

Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich +41 43 255 20 00 info@sens.ch www.eRecycling.ch

Swiss Vape Trade Association (SVTA)

Berglistrasse 4, 8616 Riedikon +41 43 538 73 66 info@svta.ch www.svta.ch